

FORMULAIRE DE DEMANDE D'ABONNEMENT 2019/2020



A RETOURNER AVANT LE 30 JUIN 2019

à l'ESPACE TRÉMA - 9 rue Mathieu 71000 Mâcon (Place de la Barre)

Accessible aux collégiens et lycéens domiciliés et scolarisés sur le territoire de Mâconnais - Beaujolais Agglomération.

Pour plus d'informations rendez-vous au verso.

Merci de renseigner toutes les informations suivantes.

AVEZ-VOUS UNE CARTE TRÉMOBILE ? OUI NON

SI OUI, DOSSIER N°

(sur la carte en dessous de votre photo)

BÉNÉFICIAIRE

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance :

--	--	--	--	--	--	--	--

REPRÉSENTANT LÉGAL

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal :

--	--	--	--	--	--

 Ville : _____

Mail : _____

Téléphone fixe : _____ Téléphone mobile : _____

J'accepte que Tréma m'envoie sur mon téléphone mobile des informations concernant le réseau (perturbations, intempéries, ...)

SCOLARITÉ 2019 / 2020

Nom de l'établissement : _____

Classe : _____

ATTENTION ! PIÈCES À FOURNIR AU VERSO

Signature du représentant légal (parent / tuteur) :

Tampon de l'établissement scolaire :

PARTIE RÉSERVÉE À TRÉMA

Demande reçue / déposée le :

J'AI LE DROIT À LA CARTE TRÉMOBILE SCOLAIRE

> Si je suis collégien/enne ou lycéen/enne **domicilié(e)** et **scolarisé(e)** sur le territoire de **Mâconnais Beaujolais Agglomération** (voir liste ci-dessous).

Les communes de



Mâconnais-Beaujolais
AGGLOMÉRATION

Azé	Davayé	Milly-Lamartine	Saint-Vérand
Berzé-la-Ville	Fuissé	Péronne	Sancé
Buissières	Hurigny	Prissé	Senozan
Chaintré	Igé	Pruzilly	Sologny
Chânes	La-Chapelle-de-Guinchay	Romanèche-Thorins	Solutré-Pouilly
Charbonnières	La Roche-Vineuse	Saint-Amour-Bellevue	Varennes-lès-Mâcon
Charnay-lès-Mâcon	La Salle	Saint-Laurent-sur-Saône	Vergisson
Chasselas	Laizé	Saint-Martine-Belle-Roche	Verzé
Chevagny-les-Chevrières	Leynes	Saint-Maurice de Satonnay	Vinzelles
Crêches-sur-Saône	Mâcon	Saint-Symphorien-d'Ancelles	

PIÈCES OBLIGATOIRES À FOURNIR

ATTENTION ! CES ÉLÉMENTS SONT NECESSAIRES À L'OBTENTION DU TITRE DE TRANSPORT.

> Ce formulaire dûment rempli et signé **avec le tampon de l'établissement scolaire** (ou à défaut, la copie d'un certificat de scolarité 2019/2020).

> **Une copie du justificatif de domicile** (quittance de loyer, facture EDF, avis d'imposition ...) de l'année en cours. **Tréma ne fera pas de photocopie.**

> **Une photo d'identité** (moins d'un an), format 35x45 mm, en couleur, original, type photomaton. Taille du visage 80% de la photo minimum.

SEULEMENT POUR LA PREMIÈRE INSCRIPTION (si vous n'avez pas de carte scolaire Trémobile)

> **Coût du support 3€**

SEULEMENT POUR LA PREMIÈRE INSCRIPTION (si vous n'avez pas de carte scolaire Trémobile)

PREMIÈRE INSCRIPTION : Votre carte sera disponible à partir du 20 août 2019 à l' Espace Tréma (à condition de remplir le dossier et de fournir toutes les pièces dans les délais)

VOUS AVEZ DÉJÀ UNE CARTE TRÉMOBILE : Votre carte sera réactivée le 2 septembre 2019 (à condition de remplir le dossier et de fournir toutes les pièces dans les délais)

À RENVOYER OU À DEPOSER :

ESPACE TREMA - 9 rue Mathieu 71000 MÂCON

Ouvert du mardi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 18h et le samedi de 9h à 12h.

EN CAS DE PERTE, DE VOL, DETERIORATION de la carte : DUPLICATA 15€

BESOIN DE PRENDRE LE BUS CET ÉTÉ ?

Nous vous proposons l'abonnement mensuel Tréma'Scol à 7€/mois en juillet et en août